



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

DEMANDE DE CONGE POUR SOINS A ENFANT(S) MALADE(S)

Circulaire n°2002-168 du 2 août 2002 (BOEN) n°31 du 29 août 2002

demande ou régularisation

Nom : Prénom :

Agent contractuel - emploi :

École et circonscription, collège ou lycée d'affectation :
.....

Date(s) sollicitée(s) :

Le : Journée/Matin/après-midi (1) : deh àh.....

(1) Rayer les mentions inutiles

ou période du au

Enfant(s)⁽²⁾ concerné(s) :

(2). Les autorisations d'absence pour soins à enfant(s) malade(s) ne sont accordées que pour des enfants âgés de moins de 16 ans ; toutefois aucune limite d'âge n'est opposée aux enfants en situation de handicap sur production d'un justificatif.

Certificat médical ou pièce justificative à joindre obligatoirement

Date et signature de l'intéressé(e) :

Visa obligatoire de l'IEN de circonscription (1^{er} degré) ou du chef d'établissement (2nd degré)

A, le

**DSDEN de l'Oise
visa de l'Inspecteur d'Académie - DASEN**

Nombre de jours soins enfant(s) malade(s) restant (après décompte du ou des jours posés au titre de la présente demande) :

A Beauvais, le

Pour l'Inspecteur d'Académie - DASEN
et par subdélégation
la Secrétaire Générale

Carine DECOLASSE-TOMCZAK

Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de
l'Oise

Division de la Gestion du
Personnel

DGP 3 - Gestion des affaires
sociales et médicales,
contractuels

Bureau des contractuels

Dossier suivi par :
Maryse Guihaire
Valérie Matzen

Tél : 03.44.06.45.95
Fax : 03.44.48.67.25
Mél :
ce.dgp60-3-05@ac-amiens.fr
ce.dgp60-3-06@ac-amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX